

À l'ouverture de la séance du 04 juillet 2023, 43 membres sont présents ou représentés (78 membres en exercice, 26 membres présents, 17 procurations).

1. Approbation des procès-verbaux du CAC

1.1 Procès-verbal du Conseil académique du 25 octobre 2022

Le procès-verbal du Conseil académique du 25 octobre 2022 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 43 voix pour.

1.2 Procès-verbal du Conseil académique du 24 janvier 2023

Le procès-verbal du Conseil académique du 24 janvier 2023 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 43 voix pour.

2. Vie de l'établissement

2.1 Schéma Directeur de la Vie Étudiante et des Campus

Le Schéma Directeur de la Vie Étudiante et des Campus est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 43 voix pour.

Fait à Angers, en format électronique.

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'Angers

Signé le 05 juillet 2023